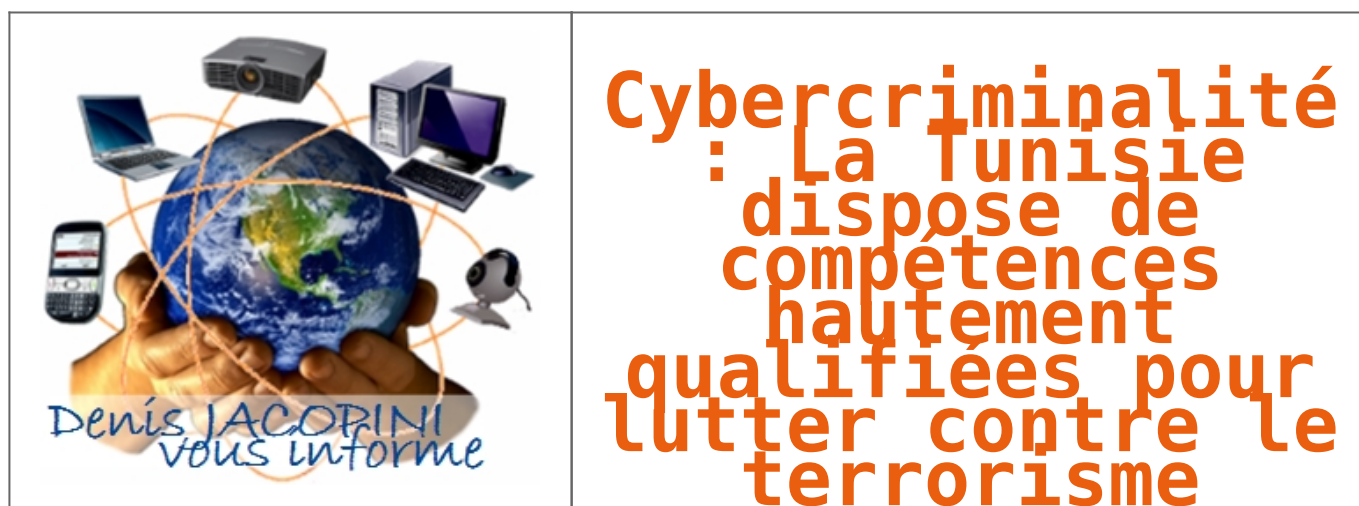


Cybercriminalité : La Tunisie dispose de compétences hautement qualifiées pour lutter contre le terrorisme



La Tunisie dispose de compétences hautement qualifiées dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) capables de protéger l'espace cybernétique de la Tunisie et de lutter contre la cybercriminalité et contre le terrorisme et la violence ». C'est en tout cas ce que vient de déclarer à l'agence TAP, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des TIC, Taoufik Jelassi, en marge de la conférence participative sur la réforme de l'enseignement supérieur et l'employabilité, organisée dans la soirée du dimanche 20 juillet à Monastir.

M. Jelassi a soutenu que la sécurité informatique et cybernétique est une priorité nationale, notamment au cours de cette étape, ajoutant qu'il a été convenu, au terme d'une réunion, la semaine dernière avec des responsables de la sécurité de l'espace cybernétique, de soutenir davantage l'Agence technique des télécommunications (ATT). « L'agence assurera l'appui technique des investigations judiciaires dans

le domaine de la cybercriminalité et appuiera les efforts des autorités judiciaires et sécuritaires dans la protection du pays », a-t-il dit.

Le ministre des TIC a par ailleurs indiqué que l'Agence technique des télécommunications veille sur la protection des citoyens et des intérêts supérieurs du pays 24h/24 et 7jours/7, conformément à la loi et sous contrôle judiciaire.

A noter que l'agence technique des télécommunications a été créée en vertu du décret 4506 en date du 6 novembre 2013..

Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire (Source de progrès)

Références :

<http://www.webmanagercenter.com/actualite/technologie/2014/07/21/152736/terrorisme-la-tunisie-dispose-de-competences-hautement-qualifiees-pour-lutter-contre-le-terrorisme>